



Avis d'un parent séparé et colocation enfant

Par Mila1829

Bonjour,
nous venons de nous séparer avec mon compagnon et choisi que notre enfant (7 ans) reste avec lui. Il envisage d'aménager en colocation avec un autre père seule et sa fille (4 ans). Je trouve le projet très positif. Toutefois, la mère que je suis peut-elle demander à rencontrer ces nouvelles personnes entrant dans la vie quotidienne de mon enfant en amont de la finalisation du projet ? Merci pour vos éclairages.

Par yapasdequoi

Bonjour
Vous pouvez demander. Mais vous ne pouvez pas "exiger".
C'est une démarche positive de votre part, mais vous ne pouvez pas l'imposer.

Par Isadore

Bonjour,

J'ajoute que sur le plan juridique, sauf si vous aviez des preuves d'un danger pour votre fille, cela ne changerait rien. Le père resterait libre de loger où il veut, y compris avec des inconnus. Vous n'auriez aucun moyen de vous opposer à son choix.

Tout au plus vous pourriez essayer de demander la résidence principale.

Mais sur le plan humain, c'est une demande compréhensible et légitime.